



**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

**La Ville appuie l'intégration du Campus Notre-Dame-de-Foy au réseau public des cégeps**

**Saint-Augustin-de-Desmaures, le 3 décembre 2025** — Le conseil municipal de Saint-Augustin-de-Desmaures a adopté une résolution afin d'appuyer officiellement la démarche visant l'intégration du Campus Notre-Dame-de-Foy (CNDF) au réseau public des cégeps.

Cette prise de position s'inscrit dans un contexte où l'accès aux études collégiales est de plus en plus limité dans la grande région de Québec, plusieurs établissements ayant atteint leur capacité maximale d'accueil. L'ouest de la région de Québec et la MRC de Portneuf, deux territoires en pleine expansion démographique, demeurent par ailleurs dépourvus d'un cégep public, ce qui complique le parcours scolaire de nombreux jeunes.

*« L'intégration du Campus Notre-Dame-de-Foy au réseau public des cégeps représenterait une avancée significative pour l'ouest de la grande région de Québec. Les jeunes méritent un accès équitable aux études collégiales du secteur public sans devoir parcourir de longues distances. Cette démarche s'inscrit directement dans la vision de Saint-Augustin-de-Desmaures : que nos citoyens aient accès à des services de proximité de qualité sans vider leurs poches. »*, Sylvain Juneau, maire de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Déjà bien implanté à Saint-Augustin-de-Desmaures, le CNDF constitue une solution concrète et immédiatement fonctionnelle. L'établissement est reconnu pour la qualité de ses programmes spécialisés, notamment en sécurité civile, soins préhospitaliers d'urgence, techniques policières, sécurité incendie, thanatologie, design et commercialisation de la mode, ainsi que plusieurs formations répondant aux besoins actuels et émergents du marché du travail.

Selon la résolution adoptée, l'intégration du CNDF au réseau public favoriserait une meilleure accessibilité aux études collégiales, renforcerait l'équité territoriale et permettrait de maintenir localement des formations spécialisées qui nécessitent actuellement un déplacement vers Montréal pour être offertes gratuitement.

Cette démarche s'inscrit en complémentarité avec les initiatives de collaboration déjà en place entre les cégeps de la région, notamment en matière de formation continue.

Le conseil municipal estime qu'un meilleur accès aux études postsecondaires est essentiel pour assurer la relève des entreprises régionales, soutenir le développement économique et contribuer à la vitalité de l'ouest de Québec.

En conséquence, la Ville demande au ministère de l'Enseignement supérieur d'analyser favorablement l'intégration du CNDF au réseau public et d'en évaluer les modalités de mise en œuvre.

— 30 —

**Source :**

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures  
[communications@vsad.ca](mailto:communications@vsad.ca)